EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/11/2022

Reçu en préfecture le 24/11/2022

Publié le

ID : 033-213304850-20221117-DE_2022811803-DE

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 10 novembre 2022

Nombre de Conseillers

 En exercice:
 19

 Présents:
 16

 Absents excusés:
 3

 Absents:
 0

<u>Présents</u>: MM. ALFONSO-CHARIOL, ALLAIRE, CANTE, CANTIN, CURELY, DUPONT, DURAND, FONMARTY, GRANEREAU, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, SPERANZINI, UGOLINI.

Absents excusés: MM. GUÉ, LAGUILLON, VOISIN.

Absent: Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2022.11.03

Objet: Primes fin d'année – Contrats aidés

Madame la Maire propose au Conseil Municipal le versement d'une prime de fin d'année aux agents bénéficiant d'un Contrat à Durée Déterminé ou d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi CAE/CUI dans le cadre du Parcours Emploi Compétences pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de Madame la Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme, Le 21 novembre 2022,

Agnes ALFONSO-CHARIOL. Maire de Sainte-Terre.